



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)  
Espace Montgolfier - Davézieux**

|                          |   |                       |
|--------------------------|---|-----------------------|
| Membres titulaires       | : | 56                    |
| En exercice              | : | 56                    |
| Membres suppléants       | : | 23                    |
| Présents                 | : | 46 + 1                |
| Votants                  | : | 56                    |
| Convocation et affichage | : | 17/07/2020            |
| Président de séance      | : | Monsieur Simon PLENET |
| Secrétaire de séance     | : | Madame Nicole ARCHIER |

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-197 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - AMENAGEMENT - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT - SDEA**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

Le Syndicat de Développement d'Equipement et d'Aménagement (S.D.E.A.) est un syndicat mixte ouvert restreint, Etablissement Public Administratif régi par les articles L5721-1 et suivants du Code général des Collectivités Territoriales.

Pour rappel, le S.D.E.A. assure pour le compte de ses membres, qui en font la demande, une assistance en matière d'ingénierie technico-juridique qui peut se traduire par des maîtrises d'ouvrage déléguées, des conduites d'opération ou encore des maîtrises d'œuvre, notamment pour des opérations de bâtiments, de voirie ou d'aménagement d'espaces publics.

Le Syndicat est donc un outil de mutualisation qui propose des prestations dites « in house » dans les domaines du développement et de l'aménagement sur tout le territoire de ses adhérents.

La signature de conventions particulières est privilégiée dans le cas de missions plus spécifiques, durables ou complexes.

La gouvernance du Syndicat est organisée en trois collèges qui composent le comité syndical :

- Le collège départemental (14 membres)
- Le collège des communes (7 membres)
- Le collège des EPCI (7 membres)

Le comité syndical est élu par l'Assemblée générale du SDEA, composée d'un représentant par membre du SDEA.

Il convient donc de désigner un représentant d'Annonay Rhône Agglo pour siéger en Assemblée générale.

Monsieur le Président propose la candidature de Christian Forel.

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5216-5 et suivants,

**VU** les statuts du Syndicat de Développement d'Equipement et d'Aménagement (S.D.E.A.) et notamment l'article 6,

Après avoir précédé aux formalités électives,

## DÉLIBÉRÉ

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**DESIGNE** Christian Forel en tant que représentant d'Annonay Rhône Agglo pour siéger en Assemblée générale du Syndicat de Développement d'Equipement et d'Aménagement (S.D.E.A.),

**CHARGE** Monsieur le Président, ou son représentant, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/07/20  
 Affiché le : 30/07/20  
 Transmis en sous-préfecture le : 30/07/20

Pour extrait certifié conforme au  
 registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
 Le Président



Simon PLENET

